

La recherche juridique est un **vrai jeu d'enfant avec Quicklaw^{MC}**

Le plus important service juridique électronique au Canada est disponible sans frais dans toutes les bibliothèques du CAIJ ou évitez le déplacement et abonnez-vous en composant le

(514) 287-0339 ou le 1-800-387-0899

LexisNexis et le logo Knowledge Burst sont des marques de commerce de Reed Elsevier Properties Inc. faisant l'objet d'une licence. Quicklaw, JurisCITE et QuickCITE sont des marques de commerce de LexisNexis Canada Inc. © 2003 LexisNexis Canada Inc. Tous droits réservés.

LE BARREAU MANQUANT

PAR ELIE ET ROS

HAAA LE PRINTEMPS! LE BEAUTemps QUI REVIENT!

'SAIS PAS CE QU'IL A DE BEAU LE PRINTEMPS! J'EN FINIS PLUS DE TRAVAILLER!

CESSEZ DONC DE MAUGRÉER, LE JEUNE! LE PRINTEMPS C'EST LE RENOUVEAU D'ÉNERGIE...

MAÎTRE FLOKERS! VOUS ME SURPRENIEZ, VOUS QUI CHIALEZ DURANT TOUT L'HIVER!

... LE PRINTEMPS!! MA GROSSE BERTA' FRAÎCHEMENT ASTIQUÉE, MA TOGE FRAÎCHEMENT SORTIE DU NETTOYEUR... C'EST COMME UN SIGNE!

MOI, MA TOGE, ELLE SORT DU NETTOYEUR À TOUTES LES SEMAINES!!

J'AI MÊME PAS EU LE TEMPS DE ME CHANGER APRÈS MA PLAIDOIRIE!

VOUS NE COMPRENEZ DONC PAS, LES JEUNES! LE PRINTEMPS, C'EST LES NOUVEAUX CLIENTS, C'EST LES NOUVELLES CAUSES... C'EST... C'EST... C'EST NOTRE PROFESSION!... SOYEZ DONC FIER!

POUR MOI C'EST: TRAVAIL-TRAVAIL-TRAVAIL-TRAVAIL!

VOUS N'ARRIVEREZ PAS À ME CONVAINCRE ME FLOKERS... BYE!

MOI NON PLUS! GNIIII!

21

LE CONSEIL DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC 2003 - 2004



Nous sommes heureux de vous présenter les membres de notre nouvelle équipe pour l'exercice 2003-2004 (de gauche à droite) : Me Benoît Lussier (conseiller), Me Marc Choquette (1er vice-président), Me Lu Chan Khuong (conseillère), Me Stéphanie Thibault (secrétaire), Me Mireille Pélissier-Simard (2e vice-présidente), Me Jean-Louis Lemay (président), Me Annie Quimper (conseillère), Me Carole Grenier (conseillère), Me Bruno Lévesque (trésorier), Me Sophie Gauthier (présidente sortante), Me Marie-Douce Huard (conseillère) et Me Michel Grenier (secrétaire adjoint). Était absente sur la photo : Me Fannie Turcot (conseillère).

Table des matières

Petites annonces 2

Propos du Président 3

Fondation du Barreau du Québec
Des Nouvelles de Bruxelles 4

Mot du Bâtonnier 5

Concours de rédaction juridique 6

Bon appétit mon ami
Journée de formation du J.B.Q.
Calendrier des activités 7

Le Barreau manquant 8

Envoi de publication / Port payé à Québec convention no.40033674

Proforma
Publié de l'Association des avocats et avocates de la section de Québec

Dépôt légal 1985
 Bibliothèque Nationale
 du Québec

Tiré à 3250 exemplaires
 et distribué gratuitement

Proforma est publié six (6) fois
 par année.

Me Stéphanie Thibault
 responsable des communi-
 cations pour le Jeune
 Barreau de Québec 522-7900

Me Michèle Thivierge
 responsable de communi-
 cations pour le Barreau de
 Québec 657-2424

Composition, montage, im-
 pression: Les Impressions
 Gauvin & Harbour inc.
 1515, av. Saint-Jean-Baptiste
 Québec (Québec) G2E 5E2

**CONSEIL
 D'ADMINISTRATION
 DU JEUNE BARREAU
 DE QUÉBEC
 2003-2004**

Me Jean-Louis Lemay
 Président
 692-3111

Me Michel Grenier
 Secrétaire adjointe
 692-3500

Me Marc Choquette
 1er vice-président
 688-9966

Me Mireille Pélessier-Simard
 2e vice-président
 643-4210 poste 348

Me Bruno Lévesque
 Trésorier
 522-7000

Me Stéphanie Thibault
 Secrétaire
 522-7900

Me Carole Grenier
 Conseillère
 643-1235

Me Lu Chan Khuong
 Conseillère
 681-1227

Me Benoît Lussier
 Conseiller
 681-7007

Me Marie-Douce Huard
 conseillère
 522-4580

Me Annie Quimper
 conseillère
 877-3383

Me Fannie Turcot
 conseillère
 640-5000

Me Sophie Gauthier
 Présidente Sortante
 692-3111

BUREAUX À LOUER

LEPAGE, Avocats
1165, boulevard Lebourgneuf, bureau 340
Québec (Québec) G2K 2C9

Cabinet établi depuis 7 ans
Tous les services inclus

Pour information : Me Yves Lepage
622-5353

TOURNOI DE GOLF DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Le Jeune Barreau de Québec vous invite à son tournoi de golf annuel qui aura lieu :

LIEU : CLUB DE GOLF LORETTE

DATE : VENDREDI LE 8 AOÛT 2003

DÉPART : À COMPTER DE 7H30 (LE SOUPER DÉBUTERA VERS 18H30)

FORMULE : CONTINUOUS MULLIGAN, 4 JOUEURS

COÛT : GOLF ET SOUPER (MEMBRES DU JEUNE BARREAU): 60.00\$
 (MEMBRES DU BARREAU ET INVITÉS): 90.00\$

SOUPER SEULEMENT (MEMBRES DU JEUNE BARREAU): 35.00\$
 (MEMBRES DU BARREAU ET INVITÉS): 40.00\$

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Me Bruno Lévesque au 522-7000 ou encore vous référer à l'encart joint au présent Proforma.

RECHERCHÉ

Jeunes avocates et avocats de Québec, membres d'un conseil d'administration, recherchent des personnes dynamiques, ayant le goût de s'impliquer, pour faire partie de leurs différents comités.

Les candidats devront démontrer des aptitudes à avoir de bonnes idées, à relever des défis, à travailler en équipe, à sourire et à savoir s'amuser tout en travaillant.

Toute personne croyant répondre à ces caractéristiques (et ayant compris et accepté que le salaire est la reconnaissance de ses pairs et les remerciements) est priée de communiquer avec Me Stéphanie Thibault, secrétaire du Jeune Barreau de Québec, au 522.7900 ou encore par courriel au sthibault@gagneletarte.qc.ca



Orienté vers l'avenir
 depuis plus de 80 ans

Si vous avez besoin d'aide technique temporaire ou permanente en matière de recherche juridique, contactez dès aujourd'hui gratuitement le service de placement du Collège Bart et laissez-vous aider par un vrai technicien.

LE COLLÈGE BART
 Service d'aide au placement
 751, côte d'Abraham
 Québec (Québec) G1R 1A2
 418•522•3906

Réservez maintenant vos stagiaires pour l'été 2003!

BON APPÉTIT MON AMI !

Le Jeune Barreau de Québec tient à remercier tous les gens qui ont participé le 14 mai dernier à l'activité BON APPÉTIT MON AMI! Sous la présidence d'honneur de l'honorable Michael Sheehan, cette activité était cette année organisée au profit du Centre de prévention du suicide de Québec.

Nous remercions chaleureusement tous les restaurateurs qui ont bien voulu participer à cet événement annuel :

Restaurant L'Apsara
 l'Astral (Le Concorde)
 le Brynd Smoked Meat
 le Poisson d'avril
 le Sonar

la Grande table de Serge Bruyère
 le Portofino
 le Sushi Zen Sillery
 Restaurants St-Germain de Ste-Foy
 Restaurants St-Germain de Sillery.

Merci de votre participation.

JOURNÉE DE FORMATION DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Le comité des affaires professionnelles désire remercier tous les participants, conférenciers et commanditaires de sa journée de formation qui a eu lieu le 11 avril dernier, à l'hôtel Palace Royal de Québec.

Trois conférences ont été présentées pendant cette journée :

« Clauses de non-concurrence »,
 « L'art de prendre la parole en public »
 « L'incorporation des sociétés d'avocats ».

Le comité tient sincèrement à remercier les conférenciers pour la qualité de leur présentation: l'Honorable Pierre J. Dalphond, j.c.a., Me François Garneau, Mme Catherine Proulx, Me Stéphanie Thibault, Me Dominique Launay et Me Charles Denis.

Une mention de remerciement se doit également d'être adressée aux fidèles commanditaires, qui font chaque année de cette journée une réussite :

Confection Faro
 Collin
 Paré et associés
 Gagnon Sénéchal Coulombe

Les Éditions Yvon Blais
 Paquette et associés
 Piché Olivier Benoît
 SOQUIJ .

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

8 AOÛT 2003 TOURNOI DE GOLF DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

5 SEPTEMBRE 2003 RENTRÉE DU BARREAU DE QUÉBEC

PROBLÈMES DE...
STRESS, DÉPRESSION, ÉPUISEMENT
PROFESSIONNEL OU DE TOXICOMANIE

Accès gratuit à des services
 de psychothérapie et à des groupes d'entraide
 Dans la plus stricte confidentialité

PAMBA

Programme d'Aide aux membres
 du Barreau du Québec
 Tél.: 286-0831 • Ext.: 1-800-74-PAMBA

La suite de la page 5

Le Barreau de Québec devra également porter une attention particulière aux besoins de nos jeunes.

L'année qui vient en sera une de changements pour le Barreau de Québec. Outre le déménagement de nos locaux, nous devons combler avec regret, il faut le dire, la fonction occupée par Me Anne Demers. Son dévouement et son engagement envers le Barreau de Québec ont été constants et ne se sont jamais démentis au cours de toutes ces années passées à la direction générale. Ses compétences, son sens de l'organisation et son professionnalisme nous manqueront.

En terminant, permettez-moi de vous remercier, consœurs et confrères, pour la confiance que vous m'avez manifestée en m'élisant Bâtonnier du Barreau de Québec. Merci également à mes associés de Gagné Letarte pour leur générosité et leur amitié. Soyez assurés de mon engagement, tout comme celui de votre Conseil, aux fins de servir notre profession.

Me Michel Doyon, c.r.
Le bâtonnier de Québec

CONCOURS DE RÉDACTION JURIDIQUE

Le cabinet Lavery, de Billy remettait trois (3) prix d'une valeur de 500 \$, 1 000 \$ et 2 000 \$ à des étudiants de l'Université Laval pour l'excellence de leur travail dans le cadre du Concours de rédaction juridique "Soyons Claire!" tenu en marge de la Conférence internationale Claire L'Heureux-Dubé.

Félicitations à Laure Lapierre (1er prix), Vicky Ouellet (2e prix) et Jean-François Poulin (3e prix) qui se sont vus décerner leur prix par l'honorable Claire L'Heureux-Dubé, ainsi qu'à tous les participants au concours.



Sur la photo:

Rangée du bas: Me Marie-Claire Belleau, professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval, madame Vicky Ouellet, étudiante à l'Université Laval (récipiendaire), l'honorable Claire L'Heureux-Dubé, madame Laure Lapierre, étudiante à l'Université Laval (récipiendaire), madame Patricia Blair, étudiante à l'Université Laval (membre du jury).

Rangée du centre: Jean-François Poulin, étudiant à l'Université Laval (récipiendaire), l'honorable Pierre-C. Gagnon, J.C.S., autrefois associé chez Lavery, de Billy (organisateur du concours), Me Pierre Lemieux, doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval, Me Martin J. Edwards, associé chez Lavery, de Billy (membre du jury).

Rangée du haut: L'honorable Louis Rochette, J.C.A. (président du jury), Me Patrice Garant, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval (membre du jury), Me Claudia P. Prémont, avocate chez Lavery, de Billy (organisatrice du concours).

LES MAUX DU PRÉSIDENT



Me Jean-Louis Lemay
Président
Jeune Barreau
de Québec

Le 8 mai dernier entrait en fonction le nouveau conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec pour l'année 2003-2004. Je suis extrêmement choyé et privilégié d'être entouré de gens de qualité qui se distinguent tant par leur dévouement que par leur diversité et qui ont tous à cœur les intérêts des jeunes avocats et avocates de Québec. Me Marc Choquette (Tremblay, Bois, Mignault) assume la vice-présidence, tandis que Me Mireille Pélissier-Simard (Ministère de la justice) occupe la 2^{ème} vice-présidence. La trésorerie est confiée à Me Bruno Lévesque (Bélanger, Murray, Richard) et le secrétariat relève maintenant de Me Stéphanie Thibault (Gagné, Letarte) épaulée par Me Michel Grenier (Substitut du procureur général) comme secrétaire adjoint. Les derniers, mais non les moindres, nos six valeureux conseillers: Me Lu Chan Khuong (Bellemare et Ass.), Me Benoît Lussier (Jolicoeur, Lacasse), Me Carole Grenier (Aide juridique jeunesse), et les "petites nouvelles", Me Marie-Douce Huard (Cain, Lamarre), Me Fannie Turcot (Ogilvy, Renault) et Me Annie Quimper (Héroux, Boivin). Finalement notre mémoire sera assurée par notre présidente sortante en la personne de Me Sophie Gauthier (Gaulin, Linteau, Croteau).

Lorsque j'ai débuté comme conseiller au Jeune Barreau de Québec, il y a quelques années, je n'aurais jamais cru que mon côté militant et revendicateur se développerait autant; ce n'est pourtant que la suite logique des choses. Disons que j'éprouve beaucoup de difficulté à rester insensible et muet face à ce que certains qualifient "d'érosion" de nos champs de pratique. Pour ma part, je considère que les actions des dernières années des gouvernements sont plutôt comparables à une véritable "coupe à blanc". J'ai toujours été sidéré de constater avec quelle docilité et résignation la communauté juridique en général accepte des changements bouleversant autant leur pratique. Certes, le Barreau a une double personnalité; je comprends que sa mission principale soit la protection du public, mais je comprends aussi que le Jeune Barreau n'a pas ce mandat et le relatif devoir de réserve qui lui est rattaché.

À cet effet, seriez-vous surpris d'apprendre que ces changements législatifs touchent principalement les

avocats et avocates de moins de dix (10) ans de pratique. Nous représentons plus de 40% du "membership" du Barreau de Québec. Il me semble que comme groupe de pression, ça commence à avoir du bon sens! Le seul petit détail qui semble échapper à plusieurs, c'est que notre force est à son meilleur avant l'adoption de mesures destructrices, après, il est trop tard, le rapport de force n'existe plus.

Je me promets cette année de surveiller de très près certains projets à haut potentiel de risque pour l'avenir de notre profession. Qu'advient-il du "projet de règlement sur la médiation des demandes relatives à des petites créances"? Dans sa forme actuelle, la rémunération proposée est tout simplement insultante. Mais dernièrement on apprenait qu'il y avait de l'espoir à ce chapitre suite au changement de gouvernement. On descend la « cote » de sécurité, mais on reste vigilant.

Certaines mauvaises herbes, même traitées, peuvent survivre à la valse des saisons. C'est le cas également pour certains problèmes. Après trois ans d'accalmie, c'est le retour du combat 105 versus 115! Agent de recherche versus avocat. Le gouvernement, obsédé par la rentabilité, engage des avocats mais comme agents de recherche. Pas bête en soi : ça coûte moins cher, ils travaillent autant et ont les mêmes qualifications que leurs clones légistes de l'état. C'est drôle, j'ai l'impression d'avoir déjà lu quelque chose de semblable concernant des compagnies internationales relativement à de la main-d'œuvre, mais là je dois mêler encore des affaires...

Pour terminer, savez-vous ce qu'est la Maison de justice? Si non, dites-vous qu'entre ses murs, des gens savent qui vous êtes. D'ailleurs, ils savent très bien ce qu'est un avocat, mais surtout, ils maîtrisent l'art de définir les limites des actes à poser pour ne pas en devenir un. Il existe un projet pilote à Québec depuis le 30 janvier 2003. Depuis ce temps, on sollicite des "bénévoles". De gentils petits avocats, notaires ou membres du personnel judiciaire qui viennent conseiller des citoyens qui veulent éviter de retenir les services d'un avocat ou d'un notaire. N'est-ce pas merveilleux!

Suite à la Page 4

Vous êtes appelé à la barre



www.barreau.qc.ca/quebec



ANDRÉ PROULX

- Complètes prêts-à-porter,
- Confection sur mesure,
- Vêtement sport.

SAMUELSON,
ORSINI,
MANZONI.

Jean-Guy
Boilard

MODE AU MASCULIN
657, 3e Avenue
Limoulu, Québec G1L 2W5
529-8691 • 529-2414

- Location de vêtements de cérémonie
- Chaussures de qualité: Florsheim
- Toges pour avocat(e)
- Chemises légales
- Rabats



JACQUES VOYER

La suite de la page 3

J'imagine tellement facilement une hypothétique "Maison de santé" où de généreux médecins feraient du bénévolat pour désengorger les hôpitaux. Attention, le charitable médecin ne poserait pas de diagnostic : c'est un acte réservé. Il n'aurait qu'à dire au citoyen qu'il lui conseille de "commencer à penser qu'on pourrait peut-être croire que ses symptômes s'apparentent à ce qu'on désigne habituellement comme une maladie x". Mais il s'empresserait de lui dire que ce n'est pas une opinion, juste une analyse froide de faits! Le médecin bienveillant retournerait ainsi chez lui, heureux d'avoir gratuitement contribué à la mise à mort de la médecine familiale. Ses confrères et confrères lui en seraient gré! Le même médecin au grand cœur s'empressa dès le lendemain de proposer à un autre citoyen de l'accompagner en chirurgie. Non, il ne lui fera pas les points de suture désirés. Le citoyen tient à les faire lui-même ! Il le supportera seulement. Toujours heureux, il retournera vers son humble chaumière, ayant tué un autre champs de pratique, celle des chirurgies mineures. Un jour, le même médecin se présenta à la Maison de justice, il voulait

une opinion, pardon, un c-o-n-s-e-i-l. N'ayant plus de clients, il a dû fermer son cabinet et a dû faire faillite. Qui pouvait-il blâmer? Qui pouvait-il poursuivre? Le bienveillant, un avocat, était triste. Il ne pouvait pas lui donner une opinion, juste un conseil. Il lui dit alors: « lorsque vous sortirez d'ici, tournez à droite, il y a une "Maison de littérature", des écrivains bienveillants donnent des copies pirates de leurs œuvres. Demandez un dictionnaire de locutions latines et cherchez la signification de:

"nemo audiri debet propriam allegans turpitudinem".

Répétez-le "Ad nauseam" aussi souvent et aussi fort que vous le pouvez. »

Me Jean-Louis Lemay
Président du Jeune Barreau de Québec
gaulinlnteau@qc.aira.com

FONDATION DU BARREAU DU QUÉBEC

Cocktail-bénéfice du 1er mai dernier

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation du Barreau du Québec, ainsi que le Comité organisateur du cocktail, dirigé par Me Alain Michaud, tiennent à remercier sincèrement tous les membres de la magistrature et les collègues de la région de Québec qui ont généreusement contribué au succès du cocktail-bénéfice du 1er mai dernier.

Plus de 215 inscrits se sont ainsi réunis au Théâtre du Petit Champlain, pour échanger entre eux et profiter des intéressants commentaires de Monsieur Christian Martel, de la S.A.Q., qui agissait comme animateur de cette dégustation de vins.

Un sincère merci à tous ces participants, ainsi qu'aux précieux commanditaires ci-après énumérés:

Boisjoly, Bédard, Sténographes Judiciaires

Corporation de services du Barreau du Québec

Dale-Parizeau LM, Services financiers

Éditions Yvon Blais inc.

Gagnon, Sénéchal, Coulombe & Associés, Huissiers

SOQUIJ

Société des alcools du Québec

Fonds d'Assurance Responsabilité Professionnelle du Barreau du Québec

Me Alain Michaud

DES NOUVELLES DE BRUXELLES...

Le Barreau de Bruxelles organise annuellement un concours visant à octroyer le prix « Adrien Wolters ». Il s'agit d'un concours qui comporte deux volets : tout d'abord, le candidat doit rédiger un texte (une note écrite) de huit (8) pages maximum et par la suite, une sélection sera faite afin de déterminer six finalistes retenus pour l'épreuve orale se déroulant le 19 novembre prochain au Palais de justice de Bruxelles. Cette année, le sujet choisi est « Terrorisme et droits de l'homme ». Ce concours est ouvert à toute personne âgée de 35 ans maximum au 19 novembre 2003 et comporte un prix de 2 500 euros (approximativement 4 075\$).

Pour plus d'information, communiquez avec Me Stéphanie Thibault, au 522.7900 ou encore par courriel au sthibault@gagneletarte.qc.ca.

MOT DU BÂTONNIER MICHEL DOYON, C.R.



Me Michel Doyon
Bâtonnier de Québec

Qu'il me soit permis, en premier lieu, de remercier bien sincèrement celle qui m'a précédé dans les fonctions que j'assume à compter d'aujourd'hui: Me Lise Malouin. Je voudrais tout d'abord lui dire mon appréciation pour toute la confiance qu'elle m'a témoignée en me demandant d'agir à titre de 1er conseiller du Barreau de Québec. D'autre part, Lise mérite nos remerciements pour tout le travail qu'elle a accompli au cours de la dernière année.

J'ai été à même de constater, comme tous les autres membres du Conseil, du grand dévouement dont elle a fait preuve. Son souci constant de défendre la mission du Barreau, sans pour autant oublier de s'intéresser à la défense des membres de notre corporation professionnelle, mérite également notre appréciation. Elle a été confrontée à nombre de dossiers de grande importance et a su relever avec succès et brio les défis qui se présentaient. En votre nom à tous, vous me permettez de remercier notre consoeur, Lise Malouin.

L'assemblée annuelle des membres du Barreau de Québec, qui s'est tenue le 8 mai dernier, a marqué l'entrée en fonction du nouveau conseil pour l'exercice 2003-2004. C'est avec plaisir que j'offre mes félicitations aux membres de la nouvelle équipe: Me Luc Chamberland, premier conseiller, Me Claudia Prémont, trésorière, Me Michèle Thivierge, secrétaire, Me Lise Malouin, ancienne bâtonnière, Me Jean-Louis Lemay, président du Jeune Barreau, Me Marc Choquette, vice-président du Jeune Barreau, Me Chantal Gosselin, conseillère représentant les membres de pratique privée, Me Robert Parrot, représentant les membres de la fonction publique et parapublique, Me Pierre Lemieux, doyen de la Faculté de droit, Me Sophie Gauthier et Me Jacques Parent, c.r., représentant l'ensemble des membres.

Changements dans la pratique du droit

Comme nous le savons tous, la pratique du droit a connu au cours de la dernière décennie de nombreux bouleversements. Dans un premier temps, le nouveau Code civil du Québec, puis les modifications apportées tout récemment au Code de procédure civile ont placé les praticiens du droit devant de nouvelles réalités. À ces changements majeurs, se sont ajoutés d'autres

défis, cette fois, reliés à la pratique même de notre profession. L'écart s'est graduellement agrandi entre le non-contentieux et le contentieux à un point tel que les plaideurs sont aujourd'hui minoritaires au sein du Barreau.

La recherche de nouveaux créneaux, la nécessité de fidéliser une clientèle de plus en plus mouvante de même que la mise en place de méthodes alternatives de règlement des litiges ont forcé nombre d'entre nous à voir et considérer le droit de manière différente.

Les avocats seront à nouveau confrontés au cours des prochaines années à des mutations importantes dans l'exercice de leur profession. L'acceptation récente par le Barreau, comme par d'autres corporations professionnelles, de la pratique multidisciplinaire obligera nombre d'entre nous à de nouvelles manières de faire si nous voulons conserver nos acquis. Cette réalité exige du Barreau de nombreuses adaptations et le force à revoir sa réglementation. Ainsi, certains changements majeurs devront être apportés aux règles déontologiques nous gouvernant de manière à les adapter à de nouvelles réalités. L'introduction du principe de la pratique trans-juridictionnelle sera également une autre question à laquelle nous devons porter attention puisqu'elle sera pour beaucoup source de transformation dans leur approche du droit.

Le Barreau de Québec n'entend pas demeurer inactif devant les multiples changements qui pointent à l'horizon. Il n'est pas vrai toutefois qu'il pourra s'attarder seul à ces questions et développer de nouvelles réalités. Tous les avocats et toutes les avocates, peu importe leur secteur de pratique, devront travailler de concert afin de jeter ensemble les bases de la pratique de demain. Si nous ne parvenons pas à unir nos forces pour un mieux-être collectif, d'autres professions n'hésiteront pas à occuper nos champs de pratique traditionnelle et en développer de nouveaux sans que nous y soyons véritablement partie prenante.

Suite à la Page 6

MALLETTE

Nos professionnels rendent des opinions objectives lors de la détermination de préjudices financiers dans les situations suivantes :

- Bris de contrat
- Fautes à la suite d'une négligence
- Conflits entre actionnaires
- Expropriations
- Achat/vente d'entreprise
- Réclamations d'assurance
- Irrégularités financières
- Dommages corporels
- Droits de la famille
- Litiges généraux

Notre équipe regroupe des experts en juricomptabilité, en évaluation d'entreprise, des actuaires et des professionnels possédant des expertises de pointe dans plusieurs sphères d'activité.

Pour nous joindre :

Christian Côté, CA
(418) 653-4455, poste 570

Louis-Éric Vallée, CA
(418) 653-4455, poste 428

LL Nos gens font la différence TT